

Règlement

Article 1 L'ÉVÉNEMENT

• La XRACE Adventure est une manifestation organisée par Mistral Adventura. Elle se compose de courses et de randos. Pour les courses, il s'agit d'enchaîner des ascensions d'un col mythique avec des sports différents. Les descentes font également parties des courses.

• Parallèlement aux courses et randos, des animations sont proposées aux visiteurs comme l'atelier des « gestes qui sauvent », le biathlon avec parcours à obstacles, le concert pop-rock...

Article 2 LES ÉPREUVES

LES COURSES :

A - 3 formats de courses au choix :

- Double montée au choix :
XRACE Light run & bike : à faire dans l'ordre Trail + Vélo route
XRACE Light only bike (uniquement vélo) : à faire dans l'ordre VTT + Vélo route
- Triple montée :
XRACE Medium : à faire dans l'ordre Trail + VTT + Vélo route
- Quadruple montée :
XRACE Maxi : à faire dans l'ordre Roller ou skie roue + Trail + VTT + Vélo route

B - 2 formules au choix sur chaque format :

- En solo
- En relais par équipe :
 - Chaque équipier effectue seul son relais. Le classement se fait par addition des temps. Les départs de chaque discipline se font à heure fixe selon le programme.
 - Une équipe peut être composée de 2 coureurs pour les Lights, 2 ou 3 coureurs pour la Medium, 2-3 ou 4 coureurs pour la Maxi.

Exemple : un équipier peut donc effectuer plusieurs montées et devra respecter les horaires de départ des différentes disciplines dans la mesure du possible selon son avancement.

C - 6 neutralisations chrono :

- Pour le Roller/skie roue :
 - La descente (non chronométrée) se fera en

vélo par la route ; l'organisation se charge d'acheminer les vélos au sommet.

- Pour le VTT :
 - Sur 1,5 km au départ sur la traversée du village.
 - Au sommet arrêt chrono et neutralisation pour le début de la descente sur les crêtes sur 4 km environ.
 - Neutralisation sur la fin de la descente pour traverser le village sur 4 km.
- Pour le Vélo route :
 - Sur 1,5 km au départ sur la traversée du village.
 - Au sommet, arrêt chrono final. Les coureurs doivent effectuer la descente sur vélo et passer la ligne d'arrivée à Bédoin.

Sur l'ensemble de ces zones neutralisées, un temps maxi sera accordé aux coureurs, il correspondra en moyenne à 2 fois le temps nécessaire basé sur une allure normale. Tous les détails seront fournis dans le roadbook.

LES RANDOS :

4 disciplines :

Roller ou skie roue/ Trail/ VTT/ vélo route – les VAE sont autorisés

- Départ à horaires fixes (voir article 11)
- Mêmes parcours que pour les courses

Article 3 CONDITIONS DE PARTICIPATION

La XRACE est ouverte à toute personne majeure, licenciée et non licenciée (de moins d'1 an à la date de l'inscription), aux conditions définies ci- dessous.

POUR LES COURSES :

Les concurrents possédant une licence délivrée par une fédération devront impérativement présenter une copie de leur licence valide pour la saison correspondant à l'année où se déroule la XRACE, et cela lors de l'inscription en ligne. Au plus tard, les licences devront être présentées la veille de l'édition de l'épreuve ou par mail à l'organisateur. Pour les personnes non licenciées, un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive du sport en compétition devra être présenté.

La XRACE est organisée sous la FFtri. Un supplément de 2€ sera facturé à tout non licencié FFtri, correspondant au pass journée.

Pour les randos :

Aucun certificat médical n'est demandé.

Article 4 INSCRIPTION

- Les inscriptions se font uniquement sur le site www.race-adventure.com en remplissant le formulaire d'inscription.
- Le coureur ou l'équipe figurera dans les listes officielles publiées sur le site web.
- Pour des raisons de sécurité, le nombre de participants sera limité à 400 coureurs pour les courses et 400 randonneurs (toutes disciplines confondues).
- L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur. Il vous est fortement conseillé de souscrire une assurance « individuelle accident » ou vérifier que votre police d'assurance comprend cette garantie.

Article 5 RETRAIT DES DOSSARDS

POUR LES COURSES :

- Les dossards seront à retirer la veille du départ de 14h à 21h à Bédoin, ou le matin à partir de 5h. Le briefing aura lieu le vendredi à 19h30. Le programme officiel et tous les horaires des animations seront publiés sur le site, ainsi que sur la page Facebook.
- La plaque de course devra être mise sur le cintre de chaque vélo. Le système de chronométrage (puce, bib tag,... ou tout autre dispositif), et/ou de tracking gps sera à utiliser selon les préconisations d'usage mentionnées sur le roadbook.

Un bracelet d'identification sera distribué à chaque participant et assistant. Il devra être porté en permanence au poignet dès la remise du dossard.

POUR LES RANDOS :

- Les dossards seront à retirer à votre arrivée.

Article 6 LES PARCOURS

A - DEPART

- L'accès à la ligne de départ doit se faire 15 mn avant l'heure de départ indiqué dans le programme. Les concurrents devront passer le check-in avant la mise en grille de départ. Tout oubli ou manquement mettra l'équipe ou le coureur hors course, et sera marqué comme non partant et non classé.

B - BALISAGE ET TRACE

- Le parcours est balisé par nos soins. L'organisation fournit un road book indiquant les ravitaillements et checkpoints. L'organisation met à disposition sur le

site de la course les traces GPS de chaque section.

- Il est recommandé à chaque coureur l'utilisation du GPS pendant l'épreuve. Seules les traces GPS peuvent garantir l'exactitude du parcours. Le balisage de l'organisation vient compléter la trace sur le terrain mais ne peut garantir un éventuel débalisage.
- Une équipe de l'organisation partira 2 h avant la course afin de vérifier le balisage.
- La route n'est pas coupée ; chaque coureur se doit de respecter le code de la route.

C - PORTES HORAIRES POUR LES SOLOS

- 2 portes horaires seront mises en place sur les parcours (concerne surtout le format maxi) :
 - Porte horaire 1 : section VTT au chalet Reynard dans le sens de la montée à 19h15.
 - Porte horaire 2 : section route au chalet Reynard dans le sens de la montée à 23h.
- Les coureurs qui ne peuvent franchir les portes horaires seront classés après les coureurs qui auront franchi les portes.

Exemple : un coureur qui ne passe pas la 2^{ème} porte, mais qui aura passé la 1^{ère}, sera automatiquement classé avant un coureur qui n'a pas passé la 1^{ère}.

D - PENALITE

- Tout coureur qui ne réalise pas la totalité d'une section se verra attribué la pénalité suivante : temps du dernier + 30 mn.
- Il ne pourra pas être classé devant un coureur qui aura réalisé l'ensemble des parcours.
- Le jury se réserve le droit d'intervenir dans le classement dans le but de l'équité sportive.

Article 7 RAVITAILLEMENT

- L'organisation mettra en place 3 ravitaillements boissons + barres énergétiques :
 - A Bédoin dans la zone de transition
 - Au chalet Reynard
 - Au sommet

Toutefois, il vous est conseillé d'être un maximum autonome afin de garder vos habitudes alimentaires.

Article 8 CATEGORIES

Sur les 3 formats de course, les catégories sont les suivantes :

- Homme solo
- Femme solo
- Homme relais
- Femme relais
- Mixte relais (au moins une femme dans l'équipe)

Des informations complémentaires concernant la course seront mises à disposition des participants sur le site ou la page Facebook.

Article 9 ECLAIRAGE/GILET FLUO

Le coucher du soleil aura lieu à 21h36. Par conséquent, nous imposons des horaires limites à partir desquels les coureurs devront partir avec un éclairage vélo + un gilet fluo

- Section VTT : obligatoire à partir de 16h30
- Section Route : obligatoire à partir de 18h30

Article 10 MATERIEL OBLIGATOIRE

Lors de la 1^{ère} édition, beaucoup de coureurs ont été surpris par le froid et n'avaient rien prévu.

Le Ventoux enregistre régulièrement des écarts de +10° entre le sommet et le village ; c'est pourquoi nous obligeons les coureurs à se munir d'un kit froid :

- Une paire de gants longs
- Un coupe vent
- Une couverture de survie

Conseillé : une polaire selon les conditions

IMPORTANT : 2 vérifications du matériel obligatoire interviendront pendant la course.

10 mn de pénalité par affaire manquante seront appliquées.

Article 11 HORAIRE DE DEPART

A - XRACE solo

- Maxi : 5h30
- Medium : 8h00
- Light Run & bike : 8h00
- Light Only bike : 11h00

B - XRACE relais et Randos

Les départs de chaque discipline auront lieu à horaires fixes (afin d'éviter une attente trop longue pour les derniers relayeurs) :

- Roller : 5h30
- Trail : 8h00
- VTT : 11h00
- Route : 13h00

Exemple d'une équipe de 2 coureurs sur la Maxi : chaque relayeur part à l'heure de la discipline inscrite sur le programme. Si le départ a déjà été donné, le relayeur enchaine sur l'épreuve suivante, le classement se faisant par addition des temps de chaque discipline.

Article 12 TARIFS

TARIFS COURSES :

- XRACE solo : 69€
- XRACE relais : 49€/coureur (sauf si l'un des coureurs fait 2 montées, le prix sera pour celui-ci de 69€)
- Non licencié FFtri : +2€
- A partir du 22 avril 2019 inclus : solo 79€ et relais/coureur 59€
- Des frais de gestion seront appliqués par la plateforme d'inscription.

Le tarif courses comprend :

- Un cadeau de bienvenue
- Un repas d'après course
- Les ravitaillements
- Un tee-shirt finisher
- L'accès au concert pop-rock de fin de journée

TARIFS RANDOS

25€ (frais de gestion inclus)

Le tarif randos comprend :

- Un cadeau de bienvenue
- Un sandwich, une boisson
- L'animation les gestes qui sauvent
- L'accès au concert pop-rock de fin de journée

NB : *pas besoin de certificat médical ou de licence sur les randos*

Article 13 ASSURANCE ANNULATION

Nous proposons de vous garantir le remboursement intégral de votre inscription (moins les frais de gestion), quelque soit le motif d'annulation, en souscrivant à notre assurance annulation. Sans cette assurance, aucun remboursement ne sera possible. Cette assurance peut être souscrite sur la plateforme d'inscription.

